L'Appel à projets 2025 pour le fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation est sorti.

PRÉFET
DE LA SOMME

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPD-R) est un levier financier qui a vocation à soutenir des actions permettant la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020/2024 (restant d'actualité en 2025 dans l'attente du nouveau plan) et du plan national de prévention de la radicalisation « Prévenir pour protéger » du 23 février 2018.

La stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024 fixe les actions prioritaires pour la période 2020-2024 autour de quatre objectifs partagés :

- La prévention de la délinquance des plus jeunes, avant l'âge de 12 ans, par la mobilisation plus systématique des familles et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et d'éducation sur des nouvelles formes de délinquance comme notamment la cyberdélinquance, l'éducation aux médias et à la citoyenneté ;
- La protection, le plus en amont possible, des personnes vulnérables : personnes âgées, en situation de handicap, femmes victimes de violences, mineurs ;
- Une implication plus forte de la population et de la société civile dans la prévention de la délinquance et la production de tranquillité publique ;
- Une gouvernance rénovée et adaptée à chaque territoire avec une coordination entre les différents acteurs.

Cette stratégie a vocation à s'appliquer sur l'ensemble du territoire national tout en laissant une large place à l'initiative locale et à l'expérimentation.

Vous pouvez consulter l'intégralité du document aux adresses suivantes :

https://www.cipdr.gouv.fr/wp-content/uploads/2020/03/Tome-1-SNDP-INTERACTIF-1.pdf [1]

https://www.cipdr.gouv.fr/wp-content/uploads/2020/03/Tome-2-SNDP-EXE-INTERACTIF.pdf [2]

D'autre part, le FIPD-R vise à soutenir financièrement les projets se déroulant dans le département de la Somme, avec une priorité accordée aux quartiers prioritaires de la politique de la ville et aux zones de sécurité prioritaires. Les projets proposés devront porter sur :

- La prévention de la délinquance, et l'amélioration des relations entre les forces de l'ordre et la population (en secteurs politique de la ville et/ou zone de sécurité prioritaire) ;
- La prévention de la radicalisation dans le cadre du plan de prévention de la radicalisation « Prévenir pour protéger » présenté par le gouvernement le 23 février 2018 ;
- La sécurisation : vidéoprotection, sécurisation des établissements scolaires, équipement des policiers municipaux (gilets pare-balles, caméras piétons, radios), sécurisation des sites sensibles.

Modalités de dépôt des dossiers :

- La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **lundi 10 mars 2025**.
- Concernant les appels à projets des programmes Délinquance (D) - Sécurisation des établissements scolaires - Vidéoprotection et Équipements de police municipale (S) et Sécurisation des sites sensibles (K), les dossiers de demande de subvention sont à transmettre par voie électronique sur la plateforme « démarches simplifiées » à l'adresse suivante [3].
- Concernant l'appel à projets du programme Radicalisation (R), les dossiers de demande de subvention sont à adresser par voie dématérialisée via le portail d'aide du ministère de l'Intérieur « Subventia » à l'adresse suivante [4].
- Plus d'informations en cliquant sur le lien suivant [5].

Type d'actualites: Information régionale [6]
Dates: Lundi 3 février 2025 - 12:15
Thématiques: Radicalisation - Extrêmisme violent [7]
Prévention de la radicalisation [8]
Collectivités / Etablissement public [9]
Publié le 03 février 2025

URL de la source (modifié le 03/02/2025 - 12:42): https://prev-radicalites.org/actualites-0/appel-projets-2025-fipd-somme

Liens
[1] https://www.cipdr.gouv.fr/wp-content/uploads/2020/03/Tome-1-SNDP-INTERACTIF-1.pdf
[2] https://www.cipdr.gouv.fr/wp-content/uploads/2020/03/Tome-2-SNDP-E%CC%81XE%CC%81-INTERACTIF.pdf
[3] https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fipdr-exercice-2025
[4] https://subventions.fipd.interieur.gouv.fr
[5] https://www.somme.gouv.fr/Actualites/Appel-a-Projets/Appel-a-projets-F.I.P.D
[6] https://prev-radicalites.org/taxonomy/term/4317
Bannière:
[7] https://prev-radicalites.org/radicalisation-extremisme-violent
[8] https://prev-radicalites.org/taxonomy/term/3699
[9] https://prev-radicalites.org/taxonomy/term/3676